

# Procès-Verbal de l'assemblée constitutive

Association Rando THAU  
Adresse 57 rue des Palombes  
Code Postal Ville 34540 Balaruc les Bains

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 27/06/2021

Le 27/06/2021 à 19 heures, les fondateurs de l'association Rando THAU se sont réunis en assemblée générale constitutive à Balaruc les Bains chez Mr Bernard Claude 57 rue des Palombes 34540 Balaruc les Bains .

Sont Présents :

- « BERNARD Claude », « (57 rue des Palombes 34540 Balaruc les Bains) »
- « MOUROT Marinette », « (57 rue des Palombes 34540 Balaruc les Bains) »
- « MALAVIALLE Gilles », « (14 rue des garrigues 34110 Frontignan) »
- « MALAVIALLE Françoise », « (14 rue des garrigues 34110 Frontignan) »
- « CRAVO Modeste », « (24 rue ferdinand theule 34200 Sète) »
- « CRAVO Michelle », « (24 rue ferdinand theule 34200 Sète) »

L'assemblée générale désigne Claude BERNARD en qualité de président de séance et Marinette MOUROT en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil <sup>(1)</sup> ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Les membres approuvent la création d'un club de randonnée et de marche nordique à Balaruc les Bains. L'objectif du Club est d'encadrer ces activités avec des personnes formées ou expérimentées la première démarche étant de former un maximum d'animateur. Le club s'efforcera d'être au plus proche des activités de la ville de Balaruc et espère prendre une place dans la maison sport santé.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

**1<sup>ère</sup> délibération :** L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> délibération :** L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- BERNARD Claude de nationalité Française, adresse 57 rue des Palombes 34540 Balaruc les Bains , retraité .
- MOUROT Marinette de nationalité Française, adresse 57 rue des Palombes 34540 Balaruc les Bains , retraitée .
- MALAVIALLE Gilles de nationalité Française, adresse 14 rue des garrigues 34110 Frontignan ,retraité
- MALAVIALLE Françoise de nationalité Française, adresse 14 rue des garrigues 34110 Frontignan , retraitée
- CRAVO Modeste de nationalité Française, adresse :24 rue ferdinand theule 34200 Sète , retraité
- CRAVO Michelle de nationalité Française, adresse :24 rue ferdinand theule 34200 Sète , retraitée

Composition du bureau :

Bernard Claude Président

Malavialle Françoise vice-présidente (charge de la marche nordique et du balisage)

Cravo Modeste vice-président (chargé de la randonnée)

Mourot Marinette : secrétaire

Malavialle Gilles : trésorier

Cravo Michelle trésorière adjointe et secrétaire adjointe

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Signature

Claude Bernard

Marinette Mourot

Modeste Cravo

Michelle Cravo

Gilles Malavialle

Françoise Malavialle